

PROGRAMME DE FORMATION CERTIFIANTE

« Professionnaliser la pratique du bilan de compétences »

RS6780 — France Compétences

NSF 315m / 332t / 333 — Enregistrée le 01/10/2024 pour une durée de 5 ans

Intitulé de la certification	Professionnaliser la pratique du bilan de compétences
Code répertoire	RS6780
Durée totale	28 heures — 8 demi-journées de formation + 1 h 30 d'évaluations sommatives
Rythme	Alternance de séquences synchrones (visioconférence) et de travaux asynchrones en intersession
Format	6 demi-journées en visioconférence collective (21 h) + 2 demi-journées en présentiel sur site (7 h)
Public	Professionnels de l'accompagnement en exercice : psychologues du travail, conseillers en insertion professionnelle, coachs, formateurs
Prérequis	Être en exercice dans un métier de l'accompagnement, ou justifier d'une expérience d'un an minimum en psychologie du travail, insertion, coaching ou formation
Modalités de recueil des prérequis	Questionnaire d'évaluation du parcours (récit de vie), positionnement sur les compétences visées, CV, lettre de motivation, copie des diplômes
Tarif	Nous consulter
Délai d'accès	Entrée en formation sous 15 jours après validation du dossier et signature de la convention
Accessibilité	Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : nous consulter pour adaptation des modalités
Certificateur	STEPHANE VAITI — partenaire habilité

1. Contexte et finalité de la formation

Le bilan de compétences est un dispositif d'accompagnement encadré par le Code du travail (articles L.6313-1 et R.6313-4 à R.6313-8). Il se structure en trois phases réglementaires — préliminaire, investigation et conclusion — et engage le professionnel qui le conduit sur des exigences éthiques, déontologiques et qualité (certification Qualiopi).

Cette formation certifiante vise à professionnaliser la pratique du bilan de compétences pour des professionnels de l'accompagnement en activité. Elle outille les participants pour conduire chaque phase avec rigueur méthodologique, en articulant cadre juridique, posture d'accompagnement, outils d'investigation et formalisation conforme.

À l'issue du parcours, les participants sont préparés à présenter leur pratique devant le jury de certification (épreuves E1 et E2) et disposent d'un portefeuille de ressources réutilisables sur leur terrain professionnel.

2. Objectifs pédagogiques de la formation

Les objectifs pédagogiques sont alignés sur les six compétences du référentiel RS6780. À l'issue de la formation, le participant sera en capacité de :

- Conduire un entretien d'échanges d'informations (phases préalable et préliminaire) avec le bénéficiaire, en présentant le cadre réglementaire et déontologique, en étudiant ses besoins et son contexte (y compris en situation de handicap), et en s'assurant du bien-fondé de la prestation (C1).
- Mener les entretiens de bilan de compétences en respectant les règles éthiques et déontologiques, en adaptant posture et techniques de communication (écoute active, reformulation, questionnement, entretien d'explicitation) à la personnalité et à l'état du bénéficiaire (C2).
- Établir le profil du bénéficiaire en mobilisant les outils et techniques adaptés (tests psychométriques, auto-évaluations, approches ADVP et narratives), et identifier les compétences transférables pour envisager plusieurs options professionnelles réalistes (C3).
- Accompagner le bénéficiaire dans l'élaboration de son projet professionnel par un processus autonomisant (analyse comparative, argumentaire projet, plan d'action) cohérent avec le marché de l'emploi (C4).
- Formaliser le suivi et les résultats du bilan en rédigeant le livret d'accompagnement, le document de synthèse et le plan d'action, conformes aux exigences réglementaires et utilisables en autonomie par le bénéficiaire (C5).
- Réaliser les démarches liées à la certification Qualiopi et aux normes applicables au bilan de compétences : contractualisation, amélioration continue, veille juridique et technique (C6).

3. Public, prérequis, accessibilité

3.1. Public cible

Professionnels de l'accompagnement souhaitant évoluer vers les métiers de la gestion de carrière et de l'orientation professionnelle : psychologues du travail, conseillers en insertion professionnelle, coachs, formateurs.

3.2. Prérequis

Être un professionnel de l'accompagnement en exercice ou justifier d'une expérience minimum d'un an dans l'une des fonctions suivantes : psychologue du travail, conseiller en insertion professionnelle, coach ou formateur.

3.3. Modalités de recueil et validation des prérequis

- Questionnaire d'évaluation du parcours, sous forme de récit de vie professionnel
- Positionnement individuel sur les six compétences visées, avec niveau de maîtrise auto-déclaré
- Curriculum vitae à jour
- Lettre motivant le projet professionnel adossé à la certification
- Copie des diplômes et attestations de formation

3.4. Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap accompagne chaque candidat concerné afin d'adapter les modalités pédagogiques, matérielles et organisationnelles (format, durée des séquences, supports, ergonomie). Une analyse préalable des besoins est réalisée dès le premier entretien.

4. Programme détaillé — 8 modules / 28 heures

La formation s’articule autour de huit modules progressifs, chacun combinant apport théorique, outillage méthodologique et mise en pratique. L’alignement pédagogique entre objectifs, activités et modalités d’évaluation est vérifié pour chaque module.

Module	Durée / Modalité	Objectifs pédagogiques	Contenu et mise en pratique
M1 — Introduction à la formation et cadre du bilan de compétences	2 h Visio synchrone collective	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les objectifs, modalités d’organisation et productions attendues • Comprendre les origines, le sens et les enjeux du bilan de compétences • Maîtriser le cadre juridique (articles L.6313-1 et R.6313-4 à R.6313-8 du Code du travail) • Identifier les trois phases réglementaires • Autodiagnostiquer son positionnement initial sur les six compétences visées 	<p>Théorique : histoire, sens et enjeux du bilan ; cadre réglementaire et déontologique ; acteurs et responsabilités.</p> <p>Activités : présentation interactive (Genially), brainstorming des représentations (Wooclap), accès à l’espace documentaire partagé, autodiagnostic individuel des six compétences.</p> <p>Compétences : C1</p>
M2 — L’entretien d’accueil et la posture d’accompagnement	3 h 30 Visio synchrone collective	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un entretien d’échanges d’informations (phases préalable et préliminaire) • Clarifier les objectifs et s’assurer du bien-fondé de la prestation • S’appropriier les conditions de la confiance : bienveillance, congruence, empathie, non-jugement • Prendre en compte la situation du bénéficiaire (handicap, contexte socioprofessionnel) 	<p>Théorique : analyse du besoin, présentation du processus, cadre éthique et déontologique.</p> <p>Activités : simulation d’entretien d’accueil et débriefing collectif avec grille critériée reprenant l’ensemble des attendus.</p> <p>Compétences : C1, C2</p>
M3 — Techniques de communication et conduite d’entretien	3 h 30 Visio synchrone collective	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et pratiquer l’écoute active, la reformulation, les types de questionnement • S’appropriier l’entretien d’explicitation (Vermersch) • Adapter sa posture à la personnalité et à l’état du bénéficiaire • Prévenir et gérer les situations de désengagement 	<p>Théorique : typologies de communication en accompagnement, attitudes de Porter, entretien d’explicitation.</p> <p>Activités : exercices de simulation en sous-groupes (salles Teams dédiées), retour d’expérience en grand groupe et apport méthodologique renforcé du formateur.</p> <p>Compétences : C2</p>
M4 — Les phases du bilan et les outils d’investigation du profil	3 h 30 Visio synchrone collective	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser la logique de progression et le séquençage thématique des trois phases • Concevoir un parcours d’accompagnement cohérent • Identifier et mobiliser les outils de diagnostic adaptés • Comprendre les fondements théoriques (Gardner, Holland, Super, Schlossberg) 	<p>Théorique : logique méthodologique et psychologique du cheminement en bilan ; outils de diagnostic (tests psychométriques, auto-évaluations, questionnaires).</p> <p>Activités : reconstruction d’un bilan type en sous-groupes, débriefé et analysé avec le formateur.</p> <p>Compétences : C3</p>
M5 — Établir le	3 h 30 Visio	<ul style="list-style-type: none"> • Établir le profil global : 	<p>Théorique : typologies de compétences,</p>

Module	Durée / Modalité	Objectifs pédagogiques	Contenu et mise en pratique
profil du bénéficiaire et identifier les compétences transférables	synchrone collective	représentations, motivations, valeurs, environnement <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les compétences personnelles, sociales et professionnelles • Identifier les compétences transverses et transférables • S'approprier les approches ADVP, narratives et maïeutique 	approches ADVP, narratives, maïeutique. Activités : appropriation des outils de formalisation (tableaux, grille ressources), simulation avec entretien d'explicitation, exploration de pistes professionnelles via grilles critériées. Compétences : C3
M6 — Accompagner l'élaboration du projet professionnel et formaliser le bilan	3 h 30 Visio synchrone collective	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner le bénéficiaire dans un processus autonomisant (ADVP) • Maîtriser les outils d'analyse comparative et d'aide à la décision • Construire l'argumentaire projet et formaliser les critères prioritaires • S'approprier le livret d'accompagnement et rédiger le document de synthèse 	Théorique : méthodes d'analyse, boîte à outils décisionnelle (SWOT, tableaux critériés), structure du livret d'accompagnement, exigences du document de synthèse. Activités : support interactif Genially, appropriation des outils de formalisation, étude d'un livret type renseigné. Compétences : C4, C5
M7 — Démarche qualité Qualiopi et normes applicables	3 h 30 Présentiel sur site	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les démarches liées à la certification Qualiopi • Maîtriser la traçabilité documentaire et administrative • Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue • Organiser sa veille juridique et technique • Connaître les modalités de contractualisation selon les modes de financement 	Théorique : critères et indicateurs Qualiopi, principe de traçabilité, veille, amélioration continue. Activités : analyse de ressources pédagogiques, lecture critique de dossiers, quizz d'évaluation des acquis. Compétences : C6
M8 — Simulation intégrative, analyse de pratiques et préparation à la certification	3 h 30 Présentiel sur site	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une simulation intégrative d'un entretien de bilan complet • Analyser les pratiques à partir de la grille C1-C6 • S'auto-évaluer sur les six compétences • Maîtriser la méthodologie de rédaction du rapport de certification (E1 et E2) • Préparer la soutenance orale 	Théorique : attendus du rapport, critères d'évaluation E1 et E2, préparation de la soutenance. Activités : simulation intégrative, analyse de pratiques en groupe d'analyse (GAPP), auto-évaluation, identification des points d'ancrage et de perfectionnement. Compétences : C1 à C6

5. Synoptique de déroulement — par demi-journée

Le parcours se déroule sur 8 demi-journées (DJ1 à DJ8), sur une période d'environ deux mois. Chaque demi-journée est articulée autour d'un module et d'une intention pédagogique précise. Des temps d'intersession asynchrones en ligne (lectures, fiches outils, auto-positionnement) permettent d'ancrer les acquis entre deux séances.

DJ	Durée / Format	Intention pédagogique	Module mobilisé	Points clés du déroulement
DJ1	2 h Visio	Entrer dans la formation, comprendre le cadre du bilan, se positionner sur les six compétences visées.	M1 — Introduction et cadre du bilan	Accueil et tour de présentation, attentes et objectifs personnels, cadre juridique et déontologique, autodiagnostic compétences, remise du livret stagiaire.
DJ2	3 h 30 Visio	S'approprier l'entretien d'accueil et les fondamentaux de la posture d'accompagnement.	M2 — Entretien d'accueil et posture	Apport sur les conditions de la confiance, démonstration commentée par la formatrice, simulation en binôme, débriefing en grille critériée.
DJ3	3 h 30 Visio	Maîtriser les techniques de communication mobilisables à chaque phase du bilan.	M3 — Techniques de communication	Apport écoute active, reformulation, questionnement ; entretien d'explicitation ; exercices en sous-groupes (salles Teams) ; retour et approfondissement en grand groupe.
DJ4	3 h 30 Visio	Concevoir la progression d'un bilan et situer les outils d'investigation du profil.	M4 — Phases du bilan et outils d'investigation	Cartographie des trois phases, séquençage thématique, présentation des outils de diagnostic (Gardner, Holland, Super, Schlossberg), reconstruction en sous-groupes d'un bilan type.
DJ5	3 h 30 Visio	Établir le profil du bénéficiaire et identifier les compétences transférables.	M5 — Profil et compétences transférables	Approches ADVP, narratives, maïeutique ; exercice d'exploration de métiers ; formalisation sur grille ressources ; entretien d'explicitation appliqué à l'identification des compétences.
DJ6	3 h 30 Visio	Accompagner la construction du projet professionnel et formaliser la trace du bilan.	M6 — Projet professionnel et formalisation	Outils d'analyse comparative (SWOT, tableaux critériés), argumentaire projet, structure du livret d'accompagnement, exigences du document de synthèse.
DJ7	3 h 30 Présentiel	Maîtriser la démarche qualité Qualiopi et la traçabilité réglementaire.	M7 — Démarche qualité Qualiopi	Atelier critères et indicateurs, traçabilité documentaire, veille juridique et technique, contractualisation selon les financements, quizz d'ancrage.
DJ8	3 h 30 Présentiel	Intégrer les acquis par une simulation complète et préparer les épreuves de certification.	M8 — Simulation intégrative et préparation certification	Simulation d'entretien de bilan avec observation croisée, analyse de pratiques (GAPP), auto-évaluation sur la grille C1-C6, préparation du rapport E1/E2 et de la soutenance.

DJ	Durée / Format	Intention pédagogique	Module mobilisé	Points clés du déroulement
ÉVAL.	1 h 30	Valider les acquis du parcours au regard du référentiel RS6780 (épreuves E1 et E2 du certificateur).	Jury de certification	Livrable 1 + soutenance orale, Livrables 2 et 3 (livret d'accompagnement et synthèse).+ soutenance

Intersessions : entre chaque demi-journée, environ 1 h de travail est préconisé (accès à la base documentaire pédagogique très complète, lecture guidée, fiche outil à s'approprier, production intermédiaire, quizz ou auto-positionnement). Ces travaux ne sont pas comptabilisés dans les 28 heures de formation mais constituent un levier essentiel d'ancrage et de personnalisation du parcours.

6. Modalités pratiques

6.1. Calendrier et rythme

La formation se déroule sur une période d'environ 4 semaines, à raison de deux demi-journées par semaine en moyenne. Les dates précises de chaque session sont communiquées au moment de l'inscription. Un planning nominatif est remis à chaque participant.

- Démarrage : à date, environ 15 jours après validation du dossier
- Durée totale : 28 heures de formation + 1 h 30 d'épreuves sommatives
- Rythme cible : 2 demi-journées par semaine, alternant visioconférence et présentiel selon la programmation

6.2. Horaires des séances

Les demi-journées de formation se déroulent en matinée ou en après-midi selon la session :

- Matinée : 9 h 00 — 12 h 30 (avec une pause de 15 minutes)
- Après-midi : 14 h 00 — 17 h 30 (avec une pause de 15 minutes)
- La demi-journée d'introduction (DJ1) se déroule sur 2 heures, avec une plage horaire aménagée
- Les épreuves sommatives sont organisées sur un créneau dédié, précisé lors de l'inscription

6.3. Modalités en visioconférence

Les six demi-journées en visioconférence sont animées via Microsoft Teams, avec utilisation de salles dédiées pour les travaux en sous-groupes.

- Un lien de connexion est transmis par courriel 48 heures avant chaque séance
- Caméra et micro fonctionnels attendus tout au long des séances (posture d'accompagnement oblige)
- Débit internet recommandé : minimum 8 Mbps en descendant et 2 Mbps en montant
- Environnement de travail calme, casque conseillé pour la qualité des échanges
- Supports interactifs (Genially, Wooclap) accessibles depuis un navigateur à jour

6.4. Modalités en présentiel

Les deux demi-journées en présentiel (DJ7 et DJ8) se déroulent dans une salle adaptée aux travaux en sous-groupes. L'adresse et les modalités d'accès (transports, stationnement) sont communiquées une semaine avant la session.

- Accueil et installation à partir de 8 h 45 (matin) ou 13 h 45 (après-midi)
- Matériel fourni : paperboard, post-it, feutres, documentation papier
- Possibilité de déjeuner sur place ou à proximité (restauration signalée dans le livret)
- Accessibilité PMR garantie dans les locaux ; adaptation préalable sur demande
- Collation offerte pendant la pause

6.5. Espace numérique et ressources

Chaque participant accède, dès son inscription confirmée, à un espace numérique sécurisé rassemblant l'ensemble des ressources du parcours.

- Livret stagiaire complet (programme, objectifs, grille d'auto-positionnement, consignes E1/E2)
- Fiches outils réutilisables en situation professionnelle (entretien d'accueil, grille de profil, boîte à outils décisionnelle, modèle de livret d'accompagnement, modèle de synthèse)
- Base documentaire : textes réglementaires, critères Qualiopi, références théoriques
- Podcasts et vidéos thématiques en intersession
- Forum d'échange entre pairs et avec la formatrice
- Productions individuelles déposées et relues au fil de la formation

6.6. Accompagnement individualisé

Un suivi personnalisé est assuré tout au long du parcours par la formatrice référente et le responsable pédagogique.

- Point d'entrée unique (mail dédié) pour toute question pédagogique ou administrative
- Délai de réponse indicatif : 48 heures ouvrées
- Entretien individuel possible sur demande (visio, 30 minutes) en cours de parcours
- Accompagnement dédié à la préparation des épreuves E1 et E2 durant les DJ7 et DJ8
- Référent handicap identifié pour tout aménagement nécessaire

6.7. Engagement des participants

La dynamique pédagogique suppose un engagement actif des participants. Les attentes sont partagées dès la demi-journée 1.

- Assiduité à l'ensemble des demi-journées (émargement obligatoire)
- Réalisation des travaux d'intersession, condition d'un ancrage optimal
- Participation aux simulations et analyses de pratiques, dans le respect de la confidentialité
- Préparation et soutenance des épreuves E1 et E2 selon le calendrier du certificateur

7. Moyens pédagogiques et équipe

7.1. Moyens pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, d'études de cas et de mises en situation
- Simulations d'entretien avec débriefing en groupe et grilles d'observation critériées
- Analyse de pratiques professionnelles (GAPP)
- Supports interactifs (Genially), outils de pilotage pédagogique (Wooclap)
- Base documentaire en ligne, podcasts, vidéos, forum d'échange

7.2. Équipe pédagogique

La formation est conçue et animée par une consultante expérimentée en bilan de compétences, psychologue du travail ou praticienne de l'accompagnement, justifiant d'une expertise avérée en ingénierie pédagogique et en conduite d'entretien. L'intervention est supervisée par le responsable pédagogique du centre.

8. Modalités d'évaluation

8.1. Évaluation diagnostique — en amont

Positionnement individuel sur les six compétences du référentiel, questionnaire de parcours, entretien de recueil des besoins.

8.2. Évaluation formative — en cours de formation

- Quizz d'appropriation à l'issue des apports théoriques denses
- Grilles critériées d'observation des simulations d'entretien
- Productions intermédiaires analysées en groupe (livret type, grille de profil, plan d'action)
- Auto-évaluation progressive via la grille des six compétences

8.3. Évaluation sommative — en vue de la certification

Les modalités sommatives totalisent 1 heure 30 et sont organisées en fin de parcours, selon le cadre du certificateur :

- Épreuve E1 — Rapport écrit et soutenance orale portant sur la pratique d'un bilan de compétences (compétences C1 à C4 et C6)
- Épreuve E2 — Rapport écrit et soutenance orale portant sur la formalisation du suivi et des résultats du bilan (compétence C5)
- Livret d'accompagnement et synthèse du bilan à produire dans les formes attendues
- Soutenance devant jury (1 h 30) avec échanges critiques sur la démarche et les outils mobilisés

8.4. Évaluation de satisfaction et de transfert

- Questionnaire de satisfaction à chaud à l'issue du parcours
- Évaluation à froid à 3 mois portant sur le transfert en situation professionnelle

9. Démarche qualité et suivi

Le centre de formation est engagé dans une démarche qualité Qualiopi. Le suivi pédagogique et administratif du parcours est assuré par le référent pédagogique. Les bénéficiaires disposent d'un point de contact dédié en cas de difficulté d'apprentissage ou d'organisation.

- Suivi individualisé de chaque participant tout au long du parcours
- Feuilles d'émargement par séance et attestation d'assiduité
- Attestation de fin de formation précisant les acquis et la participation à la certification
- Processus d'amélioration continue alimenté par les retours des participants et des jurys

10. Certification

Cette formation prépare à la certification « Professionnaliser la pratique du bilan de compétences », inscrite au Répertoire Spécifique de France Compétences sous la référence RS6780, détenue par l'organisme certificateur STEPHANE VAITI, enregistrée en date du 01/10/2024 pour une durée de cinq ans.

Les candidats admissibles au parcours sont présentés au jury de certification à l'issue du dispositif. La certification est attribuée sur la base de la validation des épreuves E1 et E2.

11. Délai d'accès et modalités d'inscription

L'inscription se déroule en trois étapes : entretien exploratoire individuel, constitution du dossier (CV, lettre, récit de vie, diplômes), signature de la convention de formation. L'entrée en formation est possible dans un délai de 15 jours ouvrés à compter de la signature, sous réserve de la date de la prochaine session.

12. Contact

Pour toute information complémentaire ou demande de devis : nous consulter.